



DEVELOPMENT COMMITTEE
(Joint Ministerial Committee
of the
Boards of Governors of the Bank and the Fund
On the
Transfer of Real Resources to Developing Countries)



DC/2001-0021/1
Le 16 août 2001

AVIS DE RÉUNION

La 64^e réunion du Comité du développement se tiendra le samedi 29 septembre 2001, à partir de 14 h 30, dans l'auditorium Preston de la Banque mondiale, à Washington.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE MODIFIÉ¹

1. **Question à examiner en séance restreinte**
 - A. Conférence des Nations Unies sur le financement du développement²

2. **Questions à examiner dans les déclarations préparées par les ministres**
 - A. Initiative PPTE et Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) — Rapports d'avancement³
 - B. Harmonisation des politiques et procédures opérationnelles — Rapport d'avancement⁴
 - C. L'Éducation pour tous — Rapport d'avancement⁵

3. **Questions diverses⁶**

¹ Le président de la Banque mondiale et le directeur général du Fonds monétaire international distribueront tous deux, avant la réunion, une déclaration axée sur les thèmes à l'ordre du jour et sur d'autres points. Une note sur les tendances récentes des transferts de ressources aux pays en développement fournira des informations générales en rapport avec les travaux du Comité.

Le calendrier modifié de la réunion est le suivant : Séance plénière : 14 h 30 - 15 h 30 (Auditorium Preston) ; séance restreinte : 15 h 45 - 18 h 15 (Salle du Conseil de la Banque mondiale, MC13-301) ; dîner offert par le président du Comité : 19 h 45 - 21 h 15 (Salle à manger, MC13-121).

Les principaux points soulevés par les membres dans les déclarations préparées pour distribution avant la réunion et communiquées au moins 24 heures à l'avance seront repris par le président du Comité dans l'allocation qu'il prononcera en séance plénière. Cette séance sera limitée aux déclarations du président du Comité, du directeur général du FMI, du président du Groupe de la Banque mondiale et du président du Groupe des 24.

- ² Rapport demandé au paragraphe 12 du Communiqué du Comité du développement du 30 avril 2001. Une note conjointe des services de la Banque mondiale et du FMI orientera les débats. Elle appellera l'attention des ministres sur cinq thèmes en rapport avec la conférence prévue en mars 2002 par les Nations Unies sur le financement du développement, à savoir : i) incidence opérationnelle des objectifs de développement du millénaire, notamment interaction des politiques, de l'analyse et des ressources ; ii) instauration d'un cadre propice à l'investissement privé ; iii) intensification des efforts d'intégration des pays en développement au système commercial international, y compris attention accrue au renforcement des capacités, amélioration de l'accès des pays en développement aux marchés, et lancement d'un nouveau cycle de négociations multilatérales ; iv) promotion d'une harmonisation accélérée des politiques et procédures des BMD et des bailleurs de fonds bilatéraux ; et v) financement des biens publics mondiaux, notamment rôle des dons et des nouveaux partenariats public-privé. **Les membres du Comité seront également invités à approuver le texte de leur Communiqué au terme de la séance restreinte.**
- ³ Des rapports d'avancement établis conjointement par la Banque et le FMI seront fournis.
- ⁴ Rapport demandé au paragraphe 6 du Communiqué du 30 avril 2001.
- ⁵ Le Comité notait au paragraphe 12 de son communiqué du 30 avril 2001 qu'il faudrait « étudier, à une prochaine réunion, la question de l'éducation, et notamment faire le point sur l'application des engagements pris à Dakar sur l'Éducation pour tous ». À cet effet, les services de la Banque mondiale prépareront une note d'information concise pour cette séance du Comité.
- ⁶ Lors du dîner offert par le président du comité aux membres, au président de la Banque et au directeur général du Fonds, M. Wolfensohn invitera les membres à faire connaître leur point de vue sur certains des grands problèmes auxquels est confronté le Groupe de la Banque mondiale.